



---

*PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 8 octobre 2024*

---

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 octobre (8 octobre 2024), à 19h00,  
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Présent(e)s** : BORNOT-FAIVRE Carine, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule,  
NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI Olivia, VERNET Corinne

**Absent** : LAUBEPIN Ivan.

**Excusés** : BLONDEAU-BOZON Sophie, NAUDIN Martine.

**Secrétaire de séance** : MARTY Paule

**Nombre de conseillers** : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 11 -  
Votants : 11

## ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 3 septembre 2024

**Pour : Unanimité**

### Urbanisme

#### 1) Point sur les dossiers en cours

M. le Maire fait le point sur les dossiers déposés, acceptés ou refusés depuis la dernière séance.

Déclaration Préalable	Rénovation Maison	Accepté	GADANT Bastien
Déclaration Préalable	Panneaux photovoltaïques	En cours	Non communicable
Permis de Construire	Micro-crèche	Accepté	Commune Larnaud
Permis de Construire	Mobil home	Accord tacite	HELIER Dominique
Permis de construire	Silos à pulvérulents	En cours	Non communicable
Autorisation ERP	Micro-crèche	Accepté	Commune Larnaud

### Affaires Générales

#### 2) Point à date sur l'avancement du projet micro-crèche

Le nouvel appel d'offre a été lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2024, date limite de dépôt des offres au 30 octobre 16h00. L'accessibilité PMR des logements a été incluse comme le souhaitait la préfecture.

Restera à choisir comment nous nous positionnons pour la gestion.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Soit en PSU = Prestation de service Unique = gestion publique  
Soit EN PAJE = Prestation accueil du jeune enfant = gestion privée

La CAF a reçu tous les documents et doit nous faire une estimation du reste à charge communal selon le mode de fonctionnement qui sera retenu.

M. le Maire présente à l'assemblée des estimations comparatives des 2 modes de fonctionnement et des frais qui en découleraient sur le budget communal avec une projection sur 20 ans. Il informe l'assemblée qu'elle devra se prononcer prochainement, dès que les résultats de l'étude de la CAF seront connus.

- 3) Convention de mise à disposition du matériel communal à la commune de Fontainebrux  
Modification de la convention proposée le 3 septembre.

La commune de Fontainebrux souhaite modifier le projet de convention de mise à disposition du matériel communal pour l'employé en insertion.

Nous avons mentionné un début de facturation au 1<sup>er</sup> mai 2024, mais Fontainebrux demande que la facturation commence le 1<sup>er</sup> janvier 2024, date d'embauche de l'agent.

**Pour : unanimité**

- 4) Délibération création / suppression de poste

Considérant que la secrétaire vient d'obtenir un concours lui permettant de prétendre à un grade supérieur, il est proposé au conseil de supprimer le poste d'adjoint administratif à 24/35<sup>ème</sup> hebdomadaire pour le remplacer par un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à 24/35<sup>ème</sup>

**Pour : unanimité**

- 5) Rapports d'activité 2023 : SYDOM et SIDEC

Les rapports ayant été transmis aux membres de l'assemblée en même temps que la convocation au conseil municipal, chacun a pu prendre connaissance des 2 rapports qui ne soulèvent aucune observation de la part des élus.

## Vie Scolaire

- 6) Rentrée 2024-2025

Effectifs 87 enfants au total contre 91 en 2023.

Maternelle	23	CP-CE1	21
CE1 – CE2	23	CM1-CM2	20

Une institutrice a pris une disponibilité d'un an pour devenir professeur de maths.  
Le transport est assuré par Transarc, avec des bus plus petits, ce qui est plus confortable.



## Lien Social

### 7) Repas des aînés

La date retenue est dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024.

Le DJ est réservé. Le traiteur également, reste à valider le choix du menu par la commission.

Les élus qui le souhaitent peuvent participer au service u repas.

Se proposent M. ROUSSET Ghislain, Mme VERNET Corinne, M. NOBLET Jean-Yves et M. PERRON Gaël.

**20h06 arrivée de Mme TACCHNI Olivia**

M. NOBLET Patrick se chargera du vin dès que le choix du menu sera arrêté.

Prévoir de distribuer les invitations mi-octobre pour une réponse avant le 18 novembre.

Un colis sera prévu pour les gens hospitalisés.

## Bois

### 8) ONF : Délibération assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025

Proposition des coupes pour l'exercice 2025			
Parcelle / Unité de Gestion	Surface	Type de coupe	Observations
7j	5	Amélioration	Jeune peuplement de hêtre
12af	5	Amélioration	
22af	1.34	2 <sup>e</sup> éclaircie	Jeune peuplement de chêne

**Pour : unanimité**

Petit Vouglans :

Difficile d'assécher l'étang pour réaliser les travaux. La terre glaise est difficilement manipulable pour l'étaler. Les conditions météo ne sont pas favorables non plus.

## Voirie

### 9) Parking Mairie – Borne de recharge électrique

Le total des travaux effectués à ce jour se monte à 91.384,66 euros. Les subventions reçues se montent à 30.866,75 euros.

Reste à charge pour la commune (avant récupération FCTVA, environ 15.000) de 60.517,91 euros.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



2 installateurs ont été contacté pour l'installation d'une éventuelle borne de recharge électrique.

Coût installation :

Ekoplug 3009.28

Hellomoov 3578.30

Abonnement 10€ / mois pour bénéficier de la facturation charge Map

Il est proposé à l'assemblée de retenir l'entreprise Ekoplug

**Pour : unanimité**

Il faut également réfléchir à un aménagement limitant le stationnement anarchique devant l'église.

Par ailleurs, une proposition avait été faite par Be-voirie pour cartographier les ouvrages communaux (busages, fossés, grilles pluviales, signalisation horizontale et verticale) Cette offre prévoit également une mise à jour annuelle des entretiens ainsi que le suivi des informations fournies par la commune.

Coût de la prestation de cartographie 2652 € HT / 3182.40 € TTC

Abonnement mise à jour annuelle 312 € HT

**Pour : unanimité**

Enfin, les platanes ne seront pas taillés cette année pour ne pas endommager la pelouse qui vient d'être plantée. Ils doivent être faits 1 an/2 donc pas de nécessité non plus pour le parking du cimetière. Voir peut-être pour ceux des écoles.

Taille des haies au cimetière sera faite par l'adjoint et l'employé en insertion

Un contrôle des bornes incendie a été réalisé ce jour afin de vérifier l'impact des réparations intervenues sur le château d'eau. L'amélioration escomptée n'est pas au rendez-vous.

Il convient donc maintenant de recontacter le prestataire pour la DECI avec ces nouveaux éléments.

### 10) Retour sur les diverses réunions

Commission des jeunes :

Réunion du 7 octobre. Les délégués pour cette année seront Laura Voissat et Aloïs Faivre.

Voici la liste des sujets évoqués :

**City** : Revoir le nettoyage autour (orties). Peut-être ajouter une table de ping-pong. Manque un peu d'ombre.

Peut-être faire des plantations en mettant une toile pour empêcher les envahissants de pousser.

Une boîte à idée a été installée dans la cabane à livres.

**Un abribus** a été demandé pour l'arrêt de la rue Aristide Brenot. Il sera demandé aux employés de déplacer celui de la Grange-Bedey qui n'a plus d'utilité.

Panneau directionnel de la Grange-Bedey cassé, à remplacer.

Noël : les jeunes souhaitent décorer la place, mettre un sapin (du bois du téléthon) et des décorations. Bonhomme en bois.



## Mairie de Larnaud



### Fleurissement :

Les jeunes aimeraient pouvoir planter des fleurs. A voir au printemps.

### 11) Questions diverses

Opération brioches du 14 au 20 octobre 2024. Elle sera en partie réalisée par les jeunes de la commission qui ont émis le souhait d'y participer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

*La secrétaire de séance, Paule MARTY*

*Le Maire, David GUYOT*

